

**DOCUMENT DE TRAVAIL**  
**SÉANCE DU 02 AVRIL 2019**

**A 20H30** les membres du Conseil Municipal de la Commune **de AUCHAY SUR VENDEE** se sont réunis en session ordinaire, à la mairie à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le **26 MARS 2019** sous la Présidence de Joël GIRAUD, Maire. Les membres du Conseil Municipal présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de vingt, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

Noms et prénoms	Présent	Absent	Absent(e) excusé(e)
			(si pouvoir préciser le nom du mandataire)
Bazire Marielle			
Caquineau Patrick			
Cardin David			x
Cauneau-Vignes Laurence			x
Deborde Bruno			
Gatineau Dominique			
Girard Patrice			X
Giraud Joël			
Grolleau Lionel			
Héraud Michel			
Lefrère Aurélien			
Liger Olivier			
Mallard-Lucas Irène			
Martineau Myriam			
Naudon Brigitte			
Pizon Joël			
Peuaud Didier			
Remaud Colette			
Suire Sylvia			
Trichet Marie-Claude			

**ORDRE DU JOUR**

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 12 Mars 2019

2019 04 01 VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2019

2019 04 02 VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT AUZAY 2019

2019 04 03 VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT CHAIX 2019

2019 04 04 DELIBERATION POUR L'AQUISITION DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA REALISATION DU NOUVEAU  
FRANCHISSEMENT DE LA VENDEE

2019 04 05 DELIBERATION RELATIVE A LA PRISE DE COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY VENDEE

2019 04 06 DELIBERATION POUR VALIDER LE PROGRAMME DE VOIRIE 2019

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Madame NAUDON Brigitte est désignée secrétaire de séance**

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 mars 2019**

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion du 12 mars 2019

Ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

**2019 04 07 AVENANT AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PONT**

Le conseil Municipal approuve à l'UNANIMITÉ l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

**DELIBERATIONS**

**2019 04 01 VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2019**

Monsieur le Maire présente au conseil le budget principal pour l'exercice 2019

FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	FONCTIONNEMENT DÉPENSES
011 charges à caractère général	221 300.00
012 charges de personnel et frais assimilés	353 700.00
014 atténuations de produits	26 700.00
65 autres charges de gestion courante	59 400.00
66 charges financières	22 000.00
67 charges exceptionnelles	1 200.00
<b>022 dépenses imprévues</b>	<b>2 192.46</b>
<b>023 virement à la section d'investissement</b>	<b>227 000.00</b>
<b>042 opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>20 330.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>933 822.46</b>
CHAPITRES	FONCTIONNEMENT RECETTES
002 résultat de fonctionnement reporté	182 440.46

**DOCUMENT DE TRAVAIL  
SÉANCE DU 02 AVRIL 2019**

013 atténuations de charges	8 000.00
70 produits des services, domaine et ventes diverses	52 100.00
73 impôts et taxes	433 500.00
74 dotations subventions et participations	240 532.00
75 autres produits de gestion courante	9 200.00
76 produits financiers	50.00
77 produits exceptionnels	700.00
<b>042 opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>7 300.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>933 822.46</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>CHAPITRES</b>	<b>INVESTISSEMENT DÉPENSES</b>
<b>001 solde d'exécution reporté</b>	<b>84 570.21</b>
<b>20 immobilisations incorporelles</b>	<b>53 040.00</b>
204 subventions d'équipement versées	13 000.00
21 immobilisations corporelles	41 080.79
23 immobilisations en cours	2 021 900.00
16 emprunts et dettes assimilées	41 500.00
020 dépenses imprévues	2 130.00
041 opérations du patrimoine	38 740.00
<b>040 opérations d'ordre entre sections</b>	<b>7 300.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 303 261.00</b>
<b>CHAPITRES</b>	<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>
13 subventions d'investissement	900 000.00
10 dotations fonds divers et réserves	378 000.00
<b>1068 excédents de fonctionnement capitalisés</b>	<b>138 691.00</b>
16 emprunts et dette	600 500.00
<b>021 virement de la section de fonctionnement</b>	<b>227 000.00</b>
<b>040 opérations d'ordre entre sections</b>	<b>20 330.00</b>
<b>041 Opérations du patrimoine</b>	<b>38 740.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 303 261.00</b>

Le conseil après en avoir délibéré à L'UNANIMITE

- Adopte le budget principal 2019 tel que présenté ci-dessus

2019 04 02      VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT AUZAY 2019

Monsieur le Maire présente au conseil le budget assainissement Auzay pour l'exercice 2019

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT DÉPENSES
011 charges à caractère général	16 000.00
66 charges financières	700.00
<b>022 dépenses imprévues</b>	<b>288.75</b>
<b>023 virement à la section d'investissement</b>	<b>57 700.00</b>
<b>042 opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>17 900.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>92 588.75</b>

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT RECETTES
<b>002 résultat reporté</b>	<b>70 588.75</b>
70 ventes de produits fabriqués, presta-	22 000.00
<b>042 opérations d'ordre de transfert entre section</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>92 588.75</b>

#### INVESTISSEMENT

CHAPITRES	INVESTISSEMENT DÉPENSES
<b>001 solde d'exécution reporté</b>	
20 immobilisations incorporelles	22 342.92
21 immobilisations corporelles	5 369.00
23 immobilisations en cours	810 000.00
16 emprunts et dettes assimilées	1 800.00
020 dépenses imprévues	500.00
<b>040 opérations d'ordre entre sections</b>	
<b>041 opérations du patrimoine</b>	<b>13 850.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>853 861.62</b>

CHAPITRES	INVESTISSEMENT RECETTES
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	14 941.53
13 subventions d'investissement	154 000.00
<b>1068 excédent de fonctionnement N-1</b>	<b>470.39</b>
<b>10 Dotations fonds divers</b>	<b>135 000.00</b>
<b>021 virement de la section d'exploitation</b>	<b>57 700.00</b>
<b>16 Emprunt et dettes assimilées</b>	<b>460 000.00</b>
<b>040 opérations d'ordre entre sections</b>	<b>17 900.00</b>
<b>041 opérations du patrimoine</b>	<b>13 850.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>853 861.92</b>

Le conseil après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE

- Adopte le budget assainissement Auzay 2019 tel que présenté ci-dessus

**DOCUMENT DE TRAVAIL  
SÉANCE DU 02 AVRIL 2019**

**2019 04 03 VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT CHAIX 2019**

**Monsieur le Maire présente au conseil le budget assainissement Chaix pour l'exercice 2019**

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT DÉPENSES
011 charges à caractère général	3 500.00
66 charges financières	5 500.00
65 autres charges de gestion courante	50.00
<b>022 dépenses imprévues</b>	<b>316.59</b>
<b>023 virement à la section d'investissement</b>	<b>10 500.00</b>
<b>042 opérations d'ordre de transfert entre</b>	<b>12400.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 266.59</b>

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT RECETTES
<b>002 résultat reporté</b>	<b>9696.59</b>
70 ventes de produits fabriqués, prestations de services	12 500.00
77 produits exceptionnels	900.00
<b>042 opérations d'ordre de transfert entre</b>	<b>9 170.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 266.59</b>

**INVESTISSEMENT**

CHAPITRES	INVESTISSEMENT DÉPENSES
<b>001 solde d'exécution reporté</b>	<b>3 915.96</b>
20 immobilisations incorporelles	
23 immobilisations en cours	6 000.00
16 emprunts et dettes assimilées	7 500.00
020 dépenses imprévues	230.00
<b>040 opérations d'ordre entre sections</b>	<b>9 170.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 815.96</b>

CHAPITRES	INVESTISSEMENT RECETTES
13 subventions d'investissement	
<b>1068 dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>3 915.96</b>
<b>021 virement de la section d'exploitation</b>	<b>10 500.00</b>
<b>040 opérations d'ordre entre sections</b>	<b>12 400.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 815.96</b>

**Le conseil après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE**

- **Adopte le budget assainissement Chaix 2019 tel que présenté ci-dessus**

**2019 04 04      DELIBERATION POUR L'AQUISITION DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA REALISATION DU NOUVEAU  
FRANCHISSEMENT DE LA VENDEE**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

**Monsieur le Maire rappelle au conseil que dans le cadre de la réalisation du nouveau franchissement de la Vendée il convient d'acquérir certaines parcelles impactées par l'implantation du projet.**

**Il présente ensuite au conseil l'estimation faite par les services des domaines concernant le prix de d'achat (tableau ci-dessous)**

Parcelle	Superficie	Propriétaire	Estimation des domaines	Cout Total
<b>D585</b>	625	Indivision Paquet-Métails	0,20€ du m <sup>2</sup>	125
<b>D586</b>	1015	Indivision Paquet-Métails	0,20€ du m <sup>2</sup>	203
<b>D587</b>	1237	Indivision Guyonnet-Delaunay	0,20€ du m <sup>2</sup>	247,4
<b>ZL106</b>	4340	Indivision Martin-Chaigne	0,20€ du m <sup>2</sup>	868

**Monsieur le Maire précise, que deux de ces parcelles sont dans la zone de protection des Espaces Naturels Sensibles et qu'il y a lieu de demander au département la levée du droit de préemption, et il ajoute que des frais de notaire viendront s'ajouter au prix annoncé par les services des domaines.**

**Il demande ensuite au conseil :**

- **De se prononcer sur l'acquisition des parcelles au tarif fixé par les services des domaines**
- **De l'autoriser à signer les documents relatifs à la vente de ces parcelles**

**Le conseil après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE**

- **Accepte d'acquérir les parcelles ci-dessus au tarif proposé par les domaines, augmenté des frais de notaire**
- **Autorise le maire à signer tout document en lien avec ce dossier**

**2019 04 05      DELIBERATION RELATIVE A LA PRISE DE COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY VENDEE**

**RAPPORTEUR : Patrick CAQUINEAU**

Afin de déterminer la position de la commune sur le transfert de compétences assainissement collectif à la communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte, Monsieur Caquineau rappelle la présentation faite le 01 octobre 2018 par Monsieur Laurent DUPAS à ce sujet.

Puis il rappelle que La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) avait rendu obligatoire le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités à partir du 1er janvier 2020, et précise que la loi 2018-702 du 03 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences aux communautés de communes, permet un assouplissement et donne aux communes la possibilité, sous certaines conditions, de s'opposer au transfert de compétences dès lors que 25% des communes, représentant au moins 20% de la population, s'expriment en ce sens. Ce transfert peut alors être repoussé de 2020 à 2026.

Compte tenu de ce qui précède, il est demandé au conseil de se prononcer sur le transfert de compétences assainissement collectif à la communauté de communes du pays de Fontenay Vendée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Le conseil après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE**

**DOCUMENT DE TRAVAIL  
SÉANCE DU 02 AVRIL 2019**

- Accepte le transfert de compétences assainissement collectif à la CCPFV à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Autorise le maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

**2019 04 06 DELIBERATION POUR VALIDER LE PROGRAMME DE VOIRIE 2019**

Monsieur CAQUINEAU présente au conseil l'estimatif des travaux de voirie 2019 réalisé par le cabinet Veronneau. Il est demandé au conseil de se prononcer sur les propositions retenues par la commission voirie :

		Estimation	
TRANCHE FERME		HT	TTC
Chapitre 1	Installation chantier	1 700	2 040
Chapitre 2	EP Brillac	6 706	8 047,2
Chapitre 3	EP Route d'Auzay	7 994	9 592,8
Chapitre 4	Chemin de Chaillot	9 220	11 064
Chapitre 6	Trottoir route de Fontaines	1 046	1 255,2
Chapitre 7	Curage fossé la vallée Bernaude	2 005	2 406
Chapitre 8	Route du Langon	22 474	26 968,8
Chapitre 10	Remejoux	10 716.00	12 859.20
<b>SOUS TOTAL TRANCHE FERME estimation marché voirie</b>		<b>61 861.00</b>	<b>74 233.20</b>
<b>TRANCHE OPTIONNELLE</b>			
	avec variante	Bicouche	5135
chapitre 5 : Lagune		Enrobé	6344
<b>Hors marché voirie</b>	Traçage parkings Chaix	Devis ESVIA	850,68

Le conseil après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE

- Décide de lancer un programme de voirie pour 2019 pour un montant estimatif de :
    - **TRANCHE FERME :** 61 861.00 HT 74 233.20 TTC
    - **TRANCHE OPTIONNELLE : Chapitre 5 (LAGUNE) avec variante**
      - Variante A Bicouche : 5 135.00€ HT 6 162.00€ TTC
      - Variante B enrobé : 6 344.00€ HT 7 612.80€ TTC
- TRANCHE FERME ET OPTIONNELLE Variante A :** 66 996.00 HT 80 395.20 TTC  
**TRANCHE FERME ET OPTIONNELLE Variante B :** 68 205.00 HT 81 846.00 TTC

**A Noter : Hors marché voirie : Traçage parking Chaix : Devis de l'entreprise ESVIA : 850.68€ TTC dont 20% de TVA**

- Accepte les honoraires pour la maîtrise d'œuvre qui se décomposent comme suit :
  - 900.00€ HT + TVA 20% correspondant aux travaux préalables à la maîtrise d'œuvre (la visite des lieux et aux mesurages)
  - 3.9 % du montant prévisionnel hors taxe des travaux + TVA 20% correspondant à la mission maîtrise d'œuvre
- Autorise le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier et à lancer la consultation.

**2019 04 07 DELIBERATION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UN AVENANT POUR FIXER LA REMUNERATION DEFINITIVE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PONT**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire explique au conseil, que compte tenu de l'évolution du prix du projet définitif du pont il convient de prendre un avenant afin de fixer la rémunération définitive de la Maitrise d'œuvre assurée par ARTELIA Il présente au conseil la proposition d'avenant remise par la sté ARTELIA

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle allouée au projet était de 1 220 000,00 €HT.

L'estimation prévisionnelle définitive validée à l'issue de l'AVP est de 1 539 384,52 €HT.

Le forfait de rémunération provisoire était de 4,89%.

Suite à la négociation, le forfait de rémunération définitif est ramené à 4,40 %.

Le forfait de rémunération définitif est établi comme suit :

- Tranche ferme : 27 775,00 €HT.
- Tranche conditionnelle affermie :  $1\,539\,384,52 \times 4,40\% = 67\,732,90$  €HT

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 8 042,90 €HT
- Montant TTC : 9 651,48 €TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 9,2%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre : (tranche ferme + tranche conditionnelle affermie)

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 95 507,90 €HT.
- Montant TTC : 114 609,48 €TTC

#### **Le conseil après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE**

- **Accepte la proposition ci-dessus**
- **Autorise le maire à signer l'avenant**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **Pont**

Trois des parcelles appartenant au Département sont situées dans l'emprise du projet.

Une estimation du prix de 2 parcelles est en cours auprès des services des domaines.

Parallèlement une demande de levée du droit de préemption a été déposée auprès des services du Département.

Il convient de se renseigner pour savoir si des autorisations sont à demander à la SAFER

Le notaire sera consulté au sujet d'éventuelles déclaration d'intention d'aliéner (DIA) sur les parcelles D 586 et ZL 106

##### **Station épuration**

Des discussions au sujet des travaux à venir sont engagées avec les propriétaires des parcelles grevées de servitude d'utilité publique pour passage de canalisation d'assainissement (tuyauterie entre le poste de refoulement et la nouvelle station).

##### **Commission voirie**

Il a été décidé de passer une commande pour les panneaux de signalisation, de plaques de numéro de maison et d'un rétroviseur à installer au lieu-dit « les champs » Montant de la commande : 788.05 TTC

##### **Réunion à la mairie de Longèves**

Une réunion en date du 26 mars a eu lieu au sujet de la voirie limitrophe aux deux communes et au sujet du projet éolien ENERTRAG (présents pour Auchay : Joel Giraud, Michel Héraud, Patrick Caquineau, Bruno Deborde)

Discussion au sujet du chemin des Sables et l'extrémité de la Rue de la Bazinerie et au sujet de la limitation de vitesse au Champ Coupeau.

Un rendez-vous est prévu le 07 mai à 9H à Auzay avec M. Jérémy Ravard, du service mutualisé entretien de voirie de la CCPFV.

##### **Accueil périscolaire**

Un projet de système de pointage est à l'étude pour l'accueil périscolaire et les restaurants scolaires.

Deux sociétés ont présenté leur proposition (pointage des présents sur tablette, possibilité pour les parents d'inscrire ou de désinscrire leurs enfants en ligne, paiement sécurisé des factures en ligne et synchronisation entre les tablettes et le logiciel de facturation mairie) Berger Levrault qui est déjà notre prestataire pour les progiciels mairie se détache du lot (prestation et prix cohérents) et du fait de son adhésion à Ecollectivité Vendée, la commune pourrait bénéficier d'un tarif préférentiel pour



les formations dispensées par le support Berger Levrault d'Ecollectivité . Toutefois, des précisions sur l'offre de prix sont à demandées avant une prise de décision.

#### **Tri des déchets**

Des ambassadeurs du Sycodem procéderont entre le 02 et le 12 avril au contrôle suivi de la qualité du tri dans les bacs jaunes. Une enquête publique lancée par la Région est en cours depuis le 1<sup>er</sup> avril 9H sur la Gestion des déchets - elle est consultable en ligne en ligne à l'adresse suivante : [www.registre-local.fr/plandechets-pdl](http://www.registre-local.fr/plandechets-pdl) - Fin de l'enquête le 2 mai à 17h

#### **Commission communication**

Prochaine date pour préparation du flash info : lundi 8 à 19 h Auzay

#### **Départ à la retraite**

Mme Drapeau Brigitte ATSEM a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> avril.

Un « pot de départ » sera organisé le 27 avril par la municipalité en présence des élus, des maires précédents, des enseignants, des proches, et des collègues de travail de l'intéressée. Des invitations seront lancées prochainement.

Fin de réunion 23H40